



Aspects de la transition «secondaire I – secondaire II», exposé du 2 novembre 2006

# Orientation professionnelle des jeunes monolingues et plurilingues

Romano Müller

## Les quatre facteurs déterminants

Quels sont les facteurs qui aiguillent les jeunes vers une formation professionnelle exigeante et bien considérée ou les contraignent à suivre une formation moins cotée?

Il y en a essentiellement quatre, à savoir:

- la filière fréquentée dans le degré secondaire I,
- leur concept de soi professionnel (confiance en soi; sentiment d'efficacité personnelle),
- l'objectif qu'ils se sont fixé,
- l'intelligence (capacité innée).

1. Le facteur le plus déterminant est le type de diplôme obtenu à la fin des études du degré secondaire I, en d'autres termes, la fréquentation de la filière à exigences élevées (type A) ou de la filière à exigences élémentaires (type B ou voie générale). Ce facteur agit indépendamment du fait que le diplôme corresponde ou non aux capacités réelles (innées) de la jeune fille ou du jeune homme.

Les notes obtenues par les jeunes dans le degré secondaire I ne permettent pas d'attribuer les places d'apprentissage avec la certitude de ne pas se tromper. Pour les entreprises, choisir leurs futurs apprentis sur la base des notes ou en se fiant au hasard revient en fin de compte au même.

2. Leur «concept de soi professionnel» vient ensuite. On entend par là la somme des connaissances de ses propres capacités, acquises au fil de processus d'apprentissage continu et par là-même peu susceptibles de se modifier à court terme. Le concept de soi professionnel est la cristallisation des expériences accumulées face aux attentes en matière de performances, qu'elles soient scolaires ou extrascolaires.

3. L'«objectif professionnel» a également un grand impact. Il s'agit de l'ambition des jeunes au début de leur orientation, c'est-à-dire le niveau d'exigences et le prestige de la profession qu'ils envisagent. Un des résultats significatifs de l'enquête est de démontrer que les objectifs professionnels sont en général très réalistes: il s'agit de professions qui sont tout à fait dans les possibilités données par le cycle secondaire I suivi par le jeune. En d'autres termes, les jeunes aspirent à des professions qui correspondent dans l'ensemble à leur propre évaluation de leurs capacités et au capital symbolique dont ils disposent (filière du secondaire I fréquentée).

4. Enfin, n'oublions pas la capacité innée, l'intelligence de ces jeunes. On constate que ce sont surtout les jeunes filles bilingues, fréquentant souvent une filière du degré secondaire I moins exigeante que ne le leur permettraient leurs aptitudes, qui réussissent grâce à leur intelligence à accéder à une formation plus exigeante au moment des processus d'orientation et de décision précédant le passage au degré secondaire II.

## **Les appuis et les obstacles**

Ni les appuis (venant par exemple des enseignants, de l'orientation professionnelle, des parents, etc.) ni les obstacles (par exemple le statut social, la famille ou le sexe) ne semblent avoir des retombées systématiques et constantes. Les chercheurs expliquent ce phénomène par le fait que seule une partie des jeunes bénéficient d'aide ou doivent surmonter divers obstacles. Mais même dans ce cas, ces deux éléments ont un impact radicalement différent sur l'attitude face à l'orientation. En effet, 64,8% seulement des jeunes font appel à l'aide de l'orientation professionnelle, et encore, dans des proportions très variables. Les conseils de l'orientation professionnelle se fondent en outre sur les résultats scolaires et extrascolaires qui, on l'a vu, influencent fortement l'éventail des possibilités des jeunes. Il ne s'agit nullement de nier la portée des appuis et des barrières: ces deux éléments peuvent jouer de manière incidente un grand rôle sur le plan individuel, par exemple lorsqu'un conseiller ou une conseillère en orientation professionnelle «place» un jeune en apprentissage. Mais ils n'ont pas d'effets au niveau du groupe.

## **La validité de ces facteurs pour tous les groupes de jeunes**

L'enquête analyse les quatre facteurs précités à travers le prisme du sexe, du niveau culturel et de l'origine sociale et ethnolinguistique. Ce contrôle par des variables «externes» confirme la pertinence de nos facteurs. En d'autres termes, le processus d'orientation et de décision des jeunes suit essentiellement les mêmes rails, quels que soient leur sexe et leur origine. Ce phénomène s'explique par le fait que les capacités et les aptitudes présentes chez les jeunes sont déterminées de façon assez uniforme par deux éléments transversaux (1) que sont les «(procédures de) sélection en entreprise et à l'école» d'une part et les «données économiques et relevant du marché de l'emploi» d'autre part. D'un point de vue structurel, il n'y a donc pas de différence fondamentale dans le processus d'orientation des jeunes d'origine et de sexe différents. Par conséquent, toute interprétation culturaliste du choix de la profession est battue en brèche par l'enquête. En résumé: il se peut que, dans de rares cas isolés, la «culture» ait un impact sur le comportement des jeunes face à l'orientation mais, pour la grande majorité des jeunes issus de la migration, elle n'a aucune influence.

## **L'importance du plurilinguisme**

Il est bien connu que les jeunes bilingues, c'est-à-dire dont la langue maternelle n'est pas celle du pays où ils vivent, ont nettement plus de difficultés à trouver une place d'apprentissage qui correspond à leurs capacités. De même, les jeunes étrangers titulaires du même diplôme du degré secondaire I que leurs camarades suisses ont moins de chances d'obtenir une place d'apprentissage: en 2002 par exemple, dans le canton de Zurich, seuls 28% des jeunes étrangers sortant de l'école secondaire ont commencé un apprentissage, alors que ce pourcentage était de 57,5% pour les jeunes Suisses. Dans le cas des jeunes sortant d'une filière secondaire à exigences élémentaires, la proportion des jeunes ayant trouvé un apprentissage était respectivement de 47% et de 63% et, pour les diplômés d'une filière secondaire à exigences étendues, de 49% et de 58%.

Un élément réjouissant est que, dans une certaine mesure, ce désavantage se compense lors du passage du degré secondaire I au degré secondaire II. L'intelligence innée et un plus fort engagement dans la recherche d'une place de formation contribuent à atténuer le désavantage que représente le fait d'être issu d'un environnement plurilingue. Ainsi, il y a une même proportion de femmes d'origine étrangère que de Suisses exerçant une profession de haut niveau. Chez les hommes, on constate également un effet de compensation, mais de manière moins marquée. L'élément négatif à souligner est que cette possibilité de compenser se limite à la part des jeunes étrangers qui trouvent une place d'apprentissage, or cette proportion est de loin plus faible que celle des jeunes Suisses. La filière fréquentée au degré secondaire I,

où les jeunes plurilingues sont largement désavantagés, pèse d'un bien plus grand poids, raison pour laquelle les chercheurs interprètent ce phénomène de compensation non pas comme «une réparation des chances de formation ratées», mais comme le reflet des retombées d'un système de sélection problématique lors du passage du degré primaire au degré secondaire I. Dans ce processus de sélection en effet, le monolinguisme dominant de la langue scolaire locale fait que les élèves bilingues performants sont eux aussi aiguillés vers les filières du degré secondaire I à exigences élémentaires. L'effet de compensation prouve donc que les entreprises sont bien inspirées d'offrir de plus en plus de possibilités de travail ou de formation à des jeunes bilingues, même s'ils n'ont fréquenté qu'une filière générale.

### **Les procédures de sélection des entreprises**

On a vu que le diplôme du degré secondaire I, l'intelligence, le concept de soi et les aspirations professionnelles influençaient dans une large mesure la suite de la formation. Néanmoins, dans la phase de présélection, les entreprises prennent en règle générale leur décision en se fondant d'abord sur le type d'études secondaires I et, éventuellement, aussi sur les notes obtenues. Dans ce cas de figure, le taux d'erreur concernant le niveau d'exigence de la profession est de 28,5% et s'approche des 50% pour les notes d'allemand ou de mathématiques! C'est pourquoi, conscientes de ces difficultés, les entreprises exigent de plus en plus de voir les résultats obtenus dans le cadre de tests extrascolaires (checks), certaines appliquant même des procédures de sélection très exigeantes. L'enquête a mis en lumière que, considérées dans leur ensemble, ces procédures étaient peu efficaces pour trouver les «bons» jeunes, c'est-à-dire pour choisir ceux dont les aptitudes correspondent au niveau de formation. Elles n'améliorent les résultats que de 2% par rapport au choix basé exclusivement sur le diplôme du degré secondaire I, et de 3,5% selon l'intelligence innée. Le manque de fiabilité des indications scolaires n'incite toutefois pas les chercheurs à remettre en question la raison d'être de ces tests. Ils constatent toutefois que, au niveau de la présélection, ce critère peu fiable qu'est le diplôme du degré secondaire I reste prédominant. Leur hypothèse est, en outre, que les tests de performance complémentaires se réfèrent trop nettement aux aptitudes «scolaires» au lieu de s'attacher aux contenus et aux exigences en relation avec l'exercice d'une profession. En d'autres termes, ces tests devraient être tournés vers l'avenir plutôt que vers le passé.

### **Autres résultats**

Outre l'aspect systématique, l'enquête met en lumière (1) les pratiques de sélection des entreprises, (2) l'attitude des jeunes face à la recherche d'une place de formation, (3) les cours préprofessionnels suivis en milieu scolaire, (4) le travail des centres d'information professionnelle, (5) les compromis (limitation de l'ambition professionnelle) que les apprentis sont amenés à faire, (6) la satisfaction des jeunes en apprentissage et (7) la mobilité intergénérationnelle des apprentis (carrière ou mise au placard).

Ce texte se fonde sur une enquête effectuée entre 2003 et 2004 dans les cantons de Berne, Soleure et Zug, directement dans 401 classes professionnelles auprès de 5201 apprentis représentant 64 métiers. C'est son auteur, Romano Müller, qui a dirigé cette enquête, intitulée Comparaison entre jeunes d'origine étrangère et suisse dans les processus de décision et d'orientation professionnelle. Il s'agit du projet de recherche 0002W05 de la Haute école pédagogique de Berne.

Le rapport final sera publié en 2007, probablement par les éditions h:e:p, sous le titre Choix professionnel et apprentissage. Des synthèses sont disponibles en FR/DE/EN aux deux adresses suivantes:  
<http://www.phbern.ch/index.php?id=2787> et <http://www.skbf-csre.ch/information/Versand/06071.html>

Adresse de l'auteur: Romano Müller, HEP Berne, Institut Vorschulstufe und Primarstufe, Brückengasse 73, 3005 Berne, romano.mueller@phbern.ch

Traduction: Marianne Lämmli Bourret, CDIP; layout: pn  
 © by Romano Müller. PHBern. Reproduction et transmission soumises à l'autorisation de l'auteur.